

IN FO RMATIONS

CCRF

Plan d'actions interministériel de la DGCCRF



14 décembre 2016 :

Martine PINVILLE reçoit les fédérations et leurs
syndicats nationaux :



**Une intolérable mascarade !
Trois syndicats, dont FO, claquent la porte !**

Madame PINVILLE, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, en charge du portage politique du dossier DGCCRF depuis le départ du Gouvernement de M. MACRON, a reçu ce **mercredi 14 décembre 2016** les syndicats nationaux de la DGCCRF et leurs fédérations syndicales.

Participaient également à cette réunion, notamment :

- Monsieur COURTINE, SG MEF, en l'absence de M. de JEKHOWSKY, Secrétaire Général du MEF,
- Madame HOMOBONO, Directrice Générale CCRF,
- Monsieur de GERY, Chef de service du soutien au réseau CCRF,
- Monsieur PICCINO, Directeur de cabinet de Mme PINVILLE,
- Monsieur COIFFET, Conseiller de Mme PINVILLE.

La délégation **FO** était composée de Philippe GRASSET, Secrétaire Général de la **Fédération des Finances FO** et de Françoise LAGOUANÈRE et Dominique GENDRON, respectivement Secrétaire Générale, et Secrétaire Général adjoint du syndicat **CCRF-FO**.

Déclaration liminaire FO

FO n'a cessé de dénoncer, tant sur la forme que sur le fond, ce plan d'actions interministériel, conçu à iso-structures et sans abondement en effectifs, exclusivement destiné à gérer la pénurie en effectifs.

Les mesures relatives aux mutualisations interdépartementales multiformes, à savoir les schémas régionaux de mutualisation, Inspecteurs Principaux bi-départementaux, expérimentations d'interdépartementalité, sont le fil rouge de ce plan d'actions et transforment la DGCCRF en véritable laboratoire expérimental de la casse des services publics.

Loin de régler les problèmes, les mesures de ce plan d'actions ne font que les déplacer en les aggravant encore.

Elles conduisent inexorablement à la dégradation des conditions de travail des agents, à des méthodes à la hussarde, à la remise en cause du maintien des missions et à la disparition d'implantations territoriales. Pour **FO**, un tel programme est inacceptable !

De plus, les principes élémentaires du dialogue social ont été totalement bafoués par la DGCCRF, probablement à la grande satisfaction de la MICORE !

Le dernier exemple en date n'est autre que la proposition de validation de ce plan d'actions auprès de l'instance du dialogue social de la DGCCRF, avec une pratique aberrante de vote a posteriori pour un ensemble de mesures déjà mises en place !

Ce plan d'actions a été proposé par la DGCCRF fin décembre 2015, suite aux conclusions des rapporteurs de l'audit IGF/IGA. Il comprenait 14 mesures destinées à sortir, une bonne fois pour toutes, la DGCCRF de l'impasse dans laquelle cette administration se trouve depuis 2010 du fait de sa partition en DDI et Pôles C des DIRECCTE, détruisant le lien département/région.

La moindre des choses - par respect pour les agents CCRF et leurs représentants dans les instances statutaires - aurait été de solliciter un avis de l'instance de dialogue social préalablement à la mise en œuvre de chacune de ces 14 mesures.

Or, cela n'a pas été le cas et les mesures ont donc été mises en œuvre uniquement par voie de circulaires et d'instructions tout au long de cette année, sans aucune concertation, hormis peut-être avec quelques responsables des Pôles C des DIRECCTE en totale déconnexion avec la réalité de la situation en DDI.

Les mesures du plan d'actions relevant strictement de la DGCCRF, mises en œuvre dans le plus grand mépris du dialogue social et dans l'obsession de la mutualisation, participent à l'anéantissement de notre administration...

Ainsi par exemple, une mesure de ce plan d'actions telle la revitalisation des réseaux de contrôle, soutenue par **FO**, a été véritablement sabordée faute d'avoir véritablement approché la cheville ouvrière, pourtant placée en DDI. La circulaire élaborée en catimini par la Direction Générale a instauré une véritable usine à gaz et les anciens responsables des réseaux renoncent les uns après les autres à adhérer à la nouvelle structure totalement dénaturée.

Les mesures à caractère interministériel, dont certaines sont d'une extrême dangerosité (telles que les expérimentations) se heurtent, quant à elles, à un contexte bloquant et clivant.

Il est désespérant de constater que même les mesures de bon sens semblent poser problèmes... C'est le cas notamment de la mesure n°8 « améliorer la visibilité et la lisibilité de la CCRF au sein des DDI », qui doit permettre à l'usager de trouver les agents CCRF de son département. Il est vrai que les dénominations des services ou pôles qui les accueillait étaient pour le moins fantaisistes, voire grotesques. Cette mesure, si symbolique, peine à se mettre en place, à force d'atermoiements...

Certains DDI, hors CCRF, ont même cru bon de questionner le SGG sur l'application de sa circulaire au demeurant particulièrement explicite.

Pour **FO**, à un moment il faut savoir arrêter le ridicule ! Si cela peut en amuser certains, nous rappelons que **derrière cette farce, il y a des êtres humains** - des agents et des usagers - mais aussi un Service Public.

Le résultat de la mise en œuvre à marche forcée de ce plan d'actions est en passe d'être un véritable fiasco !

Ceci ne nous étonne nullement tant la méthode employée, l'absence d'écoute des agents de terrain et la distance à la réalité de certains responsables ne pouvaient conduire qu'à l'échec !

Ainsi, le 2 décembre 2016, lors du CT « personnels et missions » de la DGCCRF, **les OS représentatives ont rejeté à l'unanimité ce plan d'actions totalement inapproprié à la situation.**

Un fait sans précédent !

Alors maintenant que faire ?

Les agents de la DGCCRF pourront-ils continuer longtemps à exercer leurs missions dans un tel contexte ?

Pour FO, l'Administration - que ce soit la DGCCRF ou bien la MICORE - doit prendre ses responsabilités et en finir avec cette mascarade qui n'a que trop duré !

A ce propos, nous rappelons une fois de plus qu'il s'agit du second plan d'actions. Or, tout comme le précédent, celui-ci ne produit aucunement les effets escomptés.

Il conviendrait donc de se poser les bonnes questions et surtout de ne pas oublier que les missions exercées par la DGCCRF ne sont pas dissociables car il y a bien une interaction entre la consommation, la concurrence et la loyauté des transactions !

C'est toute la spécificité de la DGCCRF ! Cette administration qui était jusqu'en 2010, reconnue pour son efficacité, doit impérativement retrouver son unité et le plus rapidement possible.

Comme nous l'avons indiqué en préalable, les mutualisations multiformes ont des limites, celles des effectifs situés largement en-dessous de la ligne de flottaison et celles de la souffrance au travail, et manifestement elles ont été atteintes depuis trop longtemps à la DGCCRF.

L'application aveugle des principes RGPP et la circulaire FILLON du 31 décembre 2008, qui a démantelé la DGCCRF, sont les principales causes de cette situation et ceci est connu de tous. D'ailleurs, il ne fallait pas être grand clerc pour prévoir que la déconstruction de la structure régionalisée CCRF allait conduire cette administration dans une nasse dans laquelle elle ne pouvait que sombrer !

Un dialogue social normal entre l'Administration et les Organisations Syndicales (OS), dont **FO**, aurait sans doute permis d'éviter de tels errements.

Compte tenu du rejet à l'unanimité de ce plan d'actions par les OS, FO vous demande officiellement que le dossier CCRF soit repris dans son ensemble tant par sa Direction Générale que par la MICORE.



L'Administration fait fi du rejet unanime du plan d'actions !

A l'évidence, tant la Secrétaire d'État que la Directrice Générale n'ont pas pris la bonne mesure du rejet unanime du plan d'actions interministériel (PAI) par les organisations syndicales représentatives de la DGCCRF lors du Comité Technique directionnel du 2 décembre 2016... ni du tollé qu'il a provoqué lors du Comité Technique des DDI du 13 décembre...

L'absence très opportune du Secrétaire Général du Gouvernement, comme par hasard au moment de l'examen de ce point de l'ordre du jour le 13 décembre et celle du Secrétaire Général de Bercy ce 14 décembre en disent long sur l'état d'esprit de l'administration...

Le dialogue social est bafoué à tous les niveaux !

La situation est d'autant plus grotesque que le rapport d'audit sur le dialogue social en DDI, qui a fait l'objet pendant plus d'une heure d'une longue présentation lors du CT des DDI du 13 décembre, fait clairement le **constat du lien étroit entre absence de dialogue social et RPS...**

A sa décharge, Mme PINVILLE doit porter ce dossier DGCCRF, à la suite de bien des départs précipités de Bercy : M. Moscovici, M. Hamon, Mme Delga, M. Macron.

Semblant ignorer tout des passages en force successifs que nous avons subis, dans le plus grand mépris du dialogue social, Mme PINVILLE a affirmé qu'elle souhaitait des échanges constructifs avec les organisations syndicales pour préparer l'avenir et qu'il fallait "regarder ensemble comment mettre en place le PAI au mieux dans l'intérêt de chacun".

Lorsqu'elle a prétendu que les schémas régionaux de mutualisation avaient été mis en place dans le dialogue... **chacun a pu réaliser que quelque chose lui avait échappé...**

Mais quand elle a reconnu que les expérimentations d'inter départementalité soulevaient des inquiétudes... tout en affirmant que Bercy devait montrer plus fortement sa volonté (d'aboutir !)... **les doutes ont été dissipés: la Secrétaire d'état est persuadée que les personnels de la CCRF adhèrent aux pires mesures du plan d'actions !**

La MICORE renvoie Bercy dans ses cages sur le réexamen des services mixtes...

La Directrice Générale a, quant à elle, ajouté la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, en **se retranchant derrière le « bleu interministériel »** ! En clair, les ordres de Matignon, sans marge de manœuvre.

Concernant la **pérennisation des services mixtes**, en totale contradiction avec la mesure 1 du plan d'actions, qui prévoit de placer chaque agent CCRF sous l'autorité hiérarchique d'un cadre CCRF, Mme HOMOBOBO a reconnu que M. MACRON avait demandé à M. NEVACHE (Préfet coordonnateur de la réforme des services déconcentrés de l'état) de réexaminer la situation (suite à un exemple très concret de grave dysfonctionnement donné par CCRF-FO lors de l'audience ministérielle du 30 juin 2016 - Message CCRF-FO 2016-11)...mais **qu'il n'avait pas été possible de procéder à ce réexamen...** Sans commentaires !

Entre une Secrétaire d'État à l'évidence sans mandat pour débattre sur le fond du dossier et une Directrice Générale sous la protection du « parapluie interministériel », **la délégation FO a quitté cette réunion, qui n'était qu'une mascarade de plus !**

La CGT et l'UNSA ont fait de même.

Les Organisations Syndicales responsables n'ont pas vocation à accompagner la mise en œuvre des instructions et des décisions unilatérales de l'administration contraires aux intérêts des agents et du Service Public.

La Fédération des Finances FO et CCRF-FO persisteront à demander que le dossier DGCCRF soit repris dans son ensemble et à défendre leur conception du Service Public républicain.

COMMUNIQUE CGT, FO, UNSA **« Les raisons de la colère »**

A la demande de Mme PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du portage politique du dossier CCRF, les organisations syndicales ont été reçues ce mercredi 14 décembre.

Alors que tous les syndicats ont rejeté le Plan d'Action Interministériel lors du CT « Personnels et Missions » du 2 décembre dernier, la Secrétaire d'Etat a imposé comme ordre du jour ... la mise en place du PAI !!!

Malgré nos interventions réitérées contre ce plan, Mme PINVILLE s'est contentée de reformuler des éléments de langage, à l'évidence mal maîtrisés.

Face à ce mépris à l'égard des organisations syndicales, et donc des personnels, les syndicats CGT - FO - UNSA n'ont eu d'autres choix que de quitter la séance immédiatement.

Nos organisations poursuivront l'action entreprise pour que ce plan soit définitivement abandonné et que d'autres choix soient faits à la DGCCRF.

Paris, le 14 décembre 2016

